

qui se trouvait sous un lit. En moins d'un quart de minute tout était en feu. Aux cris de l'enfant, tout le monde s'éveille et fait dans différentes directions, tout effort pour arrêter l'incendie étant alors inutile. Ce qu'il y a de plus à déplorer, c'est que l'élément destructeur avait enveloppé quatre victimes qui sont restées dans les décombres, savoir un vieillard nommé Joseph Jetté, un apprenti, de la maison, du nom de Joseph Gougé et deux enfans du propriétaire de la maison incendiée. Ce malheureux père a vu périr ses deux enfans, l'un âgé de 14 mois et l'autre de 5 ans sans pouvoir leur porter le moindre secours. Qu'elle position ! La maison et tout ce qu'elle contenait n'est plus qu'un monceau de cendres. Le feu a été si prompt, que le chien de la maison et deux chats n'ont pu y échapper.

Les restes mortels de ces quatre malheureux seront inhumés demain. C'est le second accident de cette nature qui arrive en cette paroisse, depuis dix mois.

Un corps de douze Jurés a constaté que leur mort était *accidentelle*."

P. S.—Les *Mélanges Religieux* sont priés de reproduire ceci.

Revue Canadienne.

Trains.—On nous dit qu'il ne serait peut-être pas inutile de faire remarquer à nos lecteurs que l'usage des *Trains* n'est pas permis. L'ordonnance du Conseil défendait l'usage des *Trains* et prescrivait celui des *Sleighs* doubles ou simples mais avec le travail de côté de manière qu'un des patins de la voiture suivit la trace du cheval. Depuis cette dernière partie a été révoquée complètement, c'est-à-dire qu'il n'est plus nécessaire de mettre le travail de côté, mais la partie de l'ordonnance qui prescrit les *trains* n'a pas été révoquée et se trouve encore en force. Cet avis pourra servir à nos lecteurs qui devront se mettre en garde contre les poursuites.

Idem.

Police de Québec.—En prenant le total des crimes et délits pour l'année 1845 et celui pour l'année 1846, on s'aperçoit d'une diminution dans la criminalité, le nombre des criminels en 1845 étant de 4376, et en 1846 de 3983 ; les étrangers forment une grande proportion de ces criminels, comme il est facile de s'en convaincre en comparant le tableau des délits commis pendant l'hiver pendant lequel nous n'avons pas d'étrangers à celui des délits commis pendant l'été, saison pendant laquelle les étrangers abondent dans nos ports ; il est assez probable que ce décroissement, si consolant au premier aspect, de la criminalité, est dû à peu près uniquement au nombre moins considérable de bâtimens qui ont fréquenté cette année le port de Québec, comparativement à l'année dernière. On a remarqué que les hommes de *cage*, depuis deux ou trois ans, sont comparativement tranquilles et sobres, c'est-à-dire depuis que des missionnaires vont les prêcher et les instruire dans les chantiers et les précédent ici pour les conserver dans leurs bonnes résolutions ; ils ne contribuent que peu ou point au tableau des crimes dont il est question.

Journal de Québec.

—On écrit du Port-au-Persil à un jeune Monsieur de cette ville :

“ Dans la nuit du 12 au 13 janvier, la maison d'Elie Hudon, écuyer, aux Grandes Bergères, est devenue la proie des flammes et un enfant de 6 ans est demeuré enseveli sous les ruines ; deux autres enfans plus âgés sont grièvement brûlés et M. Hudon lui-même a beaucoup souffert en cherchant à sauver sa famille. Pour comble d'infortune, un de ces petits malheureux après avoir passé par le feu s'est gelé les pieds en gagnant un abri.

Huit mois avant, le moulin de M. Hudon, avait brûlé au même endroit, rien n'était assuré et la perte est d'environ £800. *Journal de Québec.*

80 Coups de couteau.—Un meurtre horrible a été commis dans la ville de Lexington. Le corps d'un imprimeur nommé Alexandre Hays, qui y habitait, a été trouvé percé de 80 coups de couteau à la Bowie, dont 20 avaient causé des blessures mortelles. Le conseil municipal a offert \$250 pour l'arrestation du meurtrier.

IRLANDE.

Horrible !—La petite ville d'Ennistymon, en Irlande, vient d'être le théâtre d'un horrible événement. Il y a quelques jours, le directeur de la maison des pauvres a mis au cachot deux enfans, un petit garçon et une petite fille qui s'étaient disputé un morceau de pain. Il paraît que ces malheureux enfans furent complètement oubliés, et quand deux jours après on entra par hasard dans le cachot, on les trouva morts de faim dans les bras l'un de l'autre. Le directeur a été arrêté.

La tour de la Tempérance.—On lit dans le *Daily News* :

“ Il a été élevé à Cork (Irlande) une tour pour perpétuer le souvenir de la réception du père Mathew, apôtre de la tempérance, par les habitants de Cork. Dans la salle principale de la tour, se trouve le buste du très révérend père Mathew. Le bas relief de la cheminée représente le père Mathew donnant la main à l'Angleterre et à l'Irlande. L'inauguration de cette salle a eu lieu par un banquet dans lequel le père Mathew a exprimé toute sa reconnaissance pour les sentimens d'estime et de cordialité qu'il avait plu au habitants de Cork de lui vouer et de lui prodiguer. Une balustrade en pierre entoure le bas de la tour. On y voit les signes emblématiques de la Foi, de la Tempérance, de la Charité et de la Fidélité. Un peu en avant de la colonne, et tout près d'un élégant et caractéristique jet d'eau, se dresse la statue en pierre de l'apôtre de la tempérance.”

CONSTANTINOPLE.

—On lit dans le *Journal de Constantinople* du 6 ult : “ Le choléra fait toujours de grands ravages en Perse. Jusqu'à présent, Bagdad en avait été

préservé et l'on n'avait eu à y signaler que quelques attaques sous une forme sporadique ; mais les nouvelles qui nous arrivent cette fois sont désastreuses. Le terrible fléau a envahi Bagdad et y fait des ravages considérables ; 4,500 personnes ont déjà péri. La terreur règne dans la ville. Tous les bazars sont fermés et une bonne partie des habitans se sont enfuis à Kerkonk, grand village situé à mi-chemin entre Bagdad et Mossoul. Après avoir éclaté à Bagdad et à Tébriç de 130 lieues. Le 11 octobre, il y avait eu à Mébriz onze cas de choléra ; Mais les jours suivans ses ravages avaient augmenté dans une grande proportion. Ainsi le 12, le nombre des victimes avait doublé ; le 13, il était déjà de 80, et le 14 de 150.”

MEXIQUE.

—Tout ce qu'on a dit de la marche de Santa-Anne sur Saltillo se trouve complètement démenti ; le généralisme mexicain n'a pas quitté San Luis de Potosi, et il y restera jusqu'à ce qu'on vienne l'y attaquer ; l'armée des Etats-Unis ne court donc aucun risque.

Les généraux américains Wood et Worth sont aujourd'hui réunis à Saltillo. Le général Taylor est parti pour Victoria, où il doit être rejoint par le général Scott. L'armée américaine se trouve maintenant prête à toute évènement.

Il paraît maintenant que Santa-Anna, n'a que 10,000 hommes avec lui, au lieu des 30,000 dont on parlait.

La nouvelle que les propositions de M. Buchanan avaient été rejetées par le congrès mexicain se trouve aussi démentie ; aux dernière dates, cette affaire n'avait pas encore été mise en discussion. D'ailleurs, tout s'annonce sous un aspect pacifique.

Le *Sun* a reçu, par une voie particulière, des nouvelles du Mexique apportées à Norfolk par le steamer *Mississippi* ; elles sont excessivement importantes, et vont, pour Mexico, jusqu'au 31 décembre et pour Vera-Cruz jusqu'au 2 janvier.

Le Congrès mexicain a élu Santa-Anna président et Gomez Farins vice-président. Ces élections faites dans un but de conciliation, puisque les deux partis opposés s'y trouvent rapprochés, ne sont que provisoires, et ne dureront que jusqu'au moment où, suivant la constitution, le peuple lui-même devra faire un choix.

La composition du nouveau cabinet se ressent de cette fusion ; Almonte a été remplacé à la guerre par Canalizo. Le rapprochement des partis semble annoncer que le Congrès veut tout sacrifier à la poursuite de la guerre. La presse exprime les mêmes sentimens, non, toutefois, sans énumérer les difficultés énormes et de monitions. Elle se plaint d'exactions passées et même actuelles. Les forces commandées par Santa-Anna s'élèvent à 15,000 hommes, suivant, certains rapports, à 20,000 suivant d'autres, mais elles sont mal payées et mécontentes, bien qu'on les représente comme animées d'un désir ardent de combattre les Américains. L'entretien des troupes à San-Luis-Potosi coûte, par mois \$377,000. Le clergé refuse de payer les taxes dont on la grevé, non pas par manque de patriotisme, mais parce qu'il a peu de confiance en l'emploi des fonds destinés, pense-t-il, à enrichir quelques généraux cupides.

L'Yucatan s'est, décidément, séparé de la confédération, et a envoyé à Washington un message spécial chargé de prendre des mesures pour assurer son indépendance.

Le projet des Etats du nord de se déclarer indépendans, sous la protection des Etats-Unis, et de former une confédération septentrionale, a causé beaucoup d'agitation à Mexico. La nouvelle république prendrait sous sa propre responsabilité une partie de la dette nationale au Mexique, afin d'obtenir la reconnaissance de son indépendance par la France et l'Angleterre.

Le *Mississippi* a apporté des dépêches de Mexico pour Washington ; on ignore ce qu'elles contiennent ; “ le Congrès mexicain a tenu des séances secrètes dont le mystère n'a pas transpiré ;” on se livre aux conjectures ; mais Santa-Anna a, dans ce moment, tout le pouvoir dans les mains. “ Il est probable qu'un plénipotentiaire qui l'irait trouver à San-Luis-Potosi, de la part des Etats-Unis, y serait parfaitement reçu.”

Silas, l'ancien président, a présenté, un long message le 6 décembre, lors de l'ouverture du Congrès.

Le décret qui nomme Santa-Anna président et Gomez Farins vice-président, par *interim* est du 23 décembre, Santa-Anna restant commandant en chef de l'armée Gomez Farias l'a remplacé au pouvoir exécutif.

ÉTATS-UNIS.

—Les journaux de New-York mentionnent que durant les derniers deux mois, la somme expédiée en Irlande par les ouvriers irlandais, pour secourir leurs frères, s'élève au chiffre énorme de \$175,000 !! et pour l'année 1846 à \$808,000 !! Honneur aux nobles et généreux de la verte *Erin*.

MANUEL DE LA TEMPÉRANCE.

PAR LE R. P. C. CHINIQUY.

Approuvé par NN. SS. les Evêques,

A VENDRE,

A L'ÉVÈQUE de Montréal, rue St. Denis ; chez Jos. Roy, écrivain, rue St. Paul ; chez le Dr. COTÉ, droguiste, encoignure des rues Notre-Dame et St. Denis ; et chez tous les libraires de Montréal.

Prix : Trente sous le volume.—12s. la douzaine.
29 janvier 1847.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.